

## Appel de communications



# 92<sup>E</sup> CONGRÈS

8 — 9 mai 2025

La communication accessible :  
une responsabilité partagée

### Description

Au Canada, il est estimé qu'une personne sur six vit des situations de handicap en lien avec la communication qui peuvent être causées par des difficultés à parler, comprendre, lire ou écrire. (Collier, 2018 ; Orthophonie et Audiologie Canada, 2015). Malgré que la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU (2006) évoque que les États Parties doivent prendre des mesures appropriées pour assurer l'accès à l'information et à la communication sur la base de l'égalité avec les autres, les personnes faisant face à des situations de handicap en lien avec la communication continuent de rencontrer de nombreux obstacles dans divers contextes. Ces obstacles peuvent inclure des environnements non favorables à la communication, des personnes interlocutrices adoptant des attitudes nuisibles ou utilisant peu de stratégies de communication efficaces ainsi que l'absence de ressources nécessaires (Agaronnik et al., 2019 ; Collier et al., 2012 ; Johanson et al., 2012). Un accès entravé à la communication peut avoir des répercussions importantes sur différentes sphères de la vie des individus, dont leur participation sociale et leur qualité de vie (Agaronnik et al., 2019 ; Dockrell et al., 2006 ; Johanson et al., 2012 ; Institut National de Santé du Québec, 2021 ; Law et al., 2007).

L'accessibilité communicationnelle se définit comme l'ensemble des moyens et des opportunités permettant aux individus de communiquer de manière efficace, précise et authentique, leur offrant ainsi un accès équitable aux biens, aux services et aux milieux de la société et leur permettant d'en bénéficier au même titre que le reste de la population (American Speech-Language-Hearing Association, 2024; Collier et al., 2012). Du côté de la recherche, l'enjeu de l'accès à l'information et à la communication est généralement étudié en s'intéressant à une population spécifique. Toutefois, indépendamment du diagnostic des personnes concernées, plusieurs des enjeux rencontrés sont semblables. Il est donc primordial de mettre en commun ces connaissances sachant qu'un grand nombre de personnes vivant des situations de handicap communicationnels pourraient bénéficier de mesures de soutien similaires et que l'implantation de ces dernières pourrait alors en être facilitée. Une approche universelle, où les besoins en matière d'accès à la communication de plusieurs populations sont considérés permettrait de créer un environnement plus inclusif. En réunissant des spécialistes de divers domaines, engagés auprès de différentes populations, ainsi que des personnes directement concernées par ces enjeux, notre colloque encouragera des échanges stimulants pour faire progresser la recherche de solutions concrètes.

## Appel de communications



# 92<sup>E</sup> CONGRÈS

8 — 9 mai 2025

La communication accessible :  
une responsabilité partagée

### Format du colloque

Le colloque, se déroulant sur deux journées, débutera par une présentation sur l'accessibilité communicationnelle par une personne conférencière invitée. Deux types d'activités suivront :

1. **Communications orales (jours 1 et 2)** : Présentations de 15 minutes chacune suivie de 5 minutes d'échanges.
2. **Atelier de consensus (jour 2)** : Utilisation de la technique du groupe nominal, organisée en cinq étapes sur une durée totale de 2 heures :
  - a. Génération d'idées en individuel
  - b. Partage des idées
  - c. Discussion
  - d. Vote
  - e. Compilation et présentation des résultats

Cet atelier permettra d'identifier, à partir des résultats scientifiques discutés, les moyens prioritaires pour améliorer l'accessibilité communicationnelle. La mise en commun des connaissances favorisera l'élaboration de solutions universelles, répondant aux besoins de diverses populations et facilitant la communication du plus grand nombre (Hallé et al., 2024).

### Soumettre une proposition de communication

Les personnes intéressées à soumettre une proposition de communication orale dans le cadre de ce colloque doivent le faire au plus tard le 14 février 2025 à 16h30 en complétant le formulaire en ligne suivant :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=8ilxtpHFFki0d9NoaDaTCciCLxs2cLBEsGUc-Qh0HNVUNTFEMkRVTDCzWTA3NklLUTNNTUIDWDRPNC4u>

**La proposition doit être rédigée en français et contenir les informations suivantes :**

- Titre de la proposition : 180 caractères maximum, espaces comprises
- Résumé de la proposition : 1 500 caractères, espaces comprises
- Nom de la personne autrice, statut professionnel, affiliations, adresse courriel
- Listes des personnes coautrices de la communication

## Appel de communications



# 92<sup>E</sup> CONGRÈS

8 – 9 mai 2025

La communication accessible :  
une responsabilité partagée

### Soumettre une proposition de communication (suite)

Considérant la visée pratique de ce colloque, les propositions d'initiatives novatrices en matière d'accessibilité communicationnelle tant dans le milieu clinique, communautaire que de la recherche sont encouragées. Ainsi, cet appel d'abrégé est ouvert à toute personne s'intéressant à l'accessibilité communicationnelle, dont les personnes étudiantes, chercheuses, cliniciennes, vivant des situations de handicap en lien avec la communication ou travaillant dans des organismes communautaires.

### Critères d'évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées par le comité scientifique selon les critères suivants :

- Leur pertinence par rapport au thème du colloque
- La qualité et la clarté de la présentation
- La rigueur scientifique
- Leur impact potentiel pour la communauté

### Dates à retenir

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Date limite d'envoi des propositions                            | 14 février 2025 à 16h30 |
| Réception de l'évaluation de votre proposition de communication | 28 février 2025         |
| Inscription au 92e Congrès de l'Acfas au tarif préférentiel     | 31 mars 2025            |

### Des questions ?



[maude.gagnon2@uqtr.ca](mailto:maude.gagnon2@uqtr.ca)

**Merci pour votre contribution !  
Nous avons hâte de découvrir vos projets.**

Alexandra Tessier, Maude Gagnon,  
Sandie Poulin, Marie-Christine Hallé,  
Victoria Duda, Audrey Dupont



ÉCOLE DE  
TECHNOLOGIE  
SUPÉRIEURE  
Université du Québec



Québec

INNOVATION  
Canada Innovation  
Partenaires locaux  
pour l'innovation

[acfas.ca/congres](http://acfas.ca/congres)